

# L'Orchestre et chœur des lycées français du monde



## 1. LE DISPOSITIF

L'Orchestre et chœur des lycées français du monde (OCLFM) est un dispositif fédérateur et emblématique du réseau de l'enseignement français à l'étranger. Lancé en 2015, il fait coopérer et interagir des élèves, instrumentistes et choristes, d'âges et de pays différents pour un projet artistique d'envergure autour de deux passions, le français et la musique.

D'abord auditionnés grâce à des vidéos en ligne, les instrumentistes et choristes sélectionnés commenceront à échanger et travailler avec les artistes engagés auprès d'eux dans le projet, notamment via des outils numériques.

**Pour l'année scolaire 2024-2025, les 70 élèves instrumentistes et 40 élèves choristes sélectionnés se réuniront du 3 avril (jour des arrivées) au 14 avril (jour des départs) à Lisbonne (Portugal) pour des répétitions suivies d'un concert.**

## 2. COMMENT CANDIDATER ?

Les instruments de l'orchestre recherchés sont les suivants : violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte et piccolo, hautbois, cor anglais, basson, clarinette, cor, trompette, trombone, tuba, timbales, piano et harpe (en fonction du programme musical).

Les choristes recherchés sont : soprano, ténor, alto, basse.

Les élèves intéressés, collégiens et lycéens (à partir de la 4ème pour les choristes), filles ou garçons, **scolarisés dans un niveau homologué d'un établissement d'enseignement français à l'étranger au moment de la candidature et au moment du rassemblement** doivent se porter candidats et candidates avant le 24 octobre 2024 :

- Faire compléter et signer le [formulaire d'accord préalable de candidature](#) par leur chef d'établissement et le déposer dans le formulaire de candidature mentionné ci-dessous. Un espace est prévu à cet effet. Toute candidature sans cette pièce sera irrecevable.
- [Remplir le formulaire en ligne](#)
- Enregistrer une vidéo comprenant deux extraits d'œuvres de leur choix (un extrait expressif et une autre technique) et renseigner le lien de la vidéo dans le formulaire de candidature mentionné ci-dessus.

L'enregistrement ne doit pas dépasser huit minutes.

Au début de la vidéo, l'élève indique son nom complet, son établissement scolaire, son pays et sa motivation. Il est possible de jouer ou chanter avec ou sans pianiste accompagnateur. Aucun enregistrement professionnel n'est attendu mais il est important de soigner la qualité du son.

Le candidat ou la candidate transmet ensuite sa vidéo préalablement déposée sur un hébergeur vidéo type YouTube, Vimeo, Dailymotion ... ou sur un drive type Dropbox, Google drive... en « copiant-collant » le lien URL de la vidéo dans l'espace du formulaire de candidature prévu à cet effet.

**Penser à bien ouvrir les droits de consultation car en cas de vidéo non accessible, les candidatures ne seront pas retenues.**

**Ne pas utiliser les plateformes de transfert de fichiers de type Wetransfer car les délais de téléchargement sont limités.**